



Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com



Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08
cnahes.grandest@gmail.com



Siège : 36 rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex 1
secrétariatchrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 3^{ème} séance du Comité de Pilotage du 14/11/2024

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l'AREHSS

Diffusion 04/12/24

Sur 24 membres :

Présents (12) :

Jacques Bergeret (Cnahes & Arehss), Thibaut Besozzi (IRTS de Lorraine), Estelle Grandpoirier (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), Somhack Limphakdy (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), Bernard Friot (Institut Européen du Salariat), Henri Molon (Arehss), Françoise Seirolle (CGT), Jean-Marie Spaeth (CFDT), Thierry Tauran (UL. Institut François Gény). Maxime Scaduto (Association pour une SS de l'alimentation Alsace) Alain Caps (CHRSS Alsace-Moselle), Jean-Marie Villela (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine).

Excusés (5) :

Moussa Aridja (Cnahes), Jean-Pascal Higelé (Université de Lorraine), Loïc Millot (Forum IRTS de Lorraine), Bernard Balzani (CREAT, Université de Lorraine). Étienne Thévenin (Arehss, Université de Lorraine)

Absents (7) :

François Audigier (Université de Lorraine), Franck Briey (DG Adapeim), Luc Chervy (Président CAF du Haut-Rhin), Gilles Grouvel (Directeur CPAM de l'Aube), Patrick Heidmann Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle, Kristel Meiffret (Institut François Gény, Université de Lorraine), Yassine Ouazene (UTT Troyes), Pascal Raggi (Université de Lorraine),

Ordre du jour :

- Accueil nouveaux membres et retours possibles sur le c.r. de la 2^{ème} séance du 10/10/24.
- Point de situation et début de configurations de Groupes Projets en préparation d'évènements : Alsace sur Strasbourg (Alain Caps) et Mulhouse (Luc Chervy) / Aube (Gilles Grouvel, Yassine Ouazene) / Lorraine (Kristel Meiffret, Étienne Thévenin, Bernard Balzani, Jean-Marie Villela... / Meuse (Franck Briey) / etc. Propositions nouvelles ?
- Actualisation du tableau récapitulatif des évènements programmés. Début de listage d'offre d'interventions pouvant être mobilisées par les Groupes Projets.
- Informations nationales : a/ mobilisation de divers comités régionaux (dont Grand Est) pour traiter de l'informatisation de la SS avec perspective d'un colloque fin 2025 suivi d'une publication. b/ 18/11/24 14h colloque pour le 50e anniversaire de l'AEHSS et du CHSS – auditorium ministère du travail, de la santé et des solidarités 14 avenue Duquesne, Paris 7^e.

1 – Introduction

Accueil des présents pour la 1^{ère} fois et retour possible sur le c.r. de la séance précédente.

Jacques Bergeret (anime la réunion) : bonjour et merci à ceux qui sont déjà présents. Comme pour les séances précédentes et sans attendre parce que je suis soucieux de l'horaire de notre réunion prévue de 18h à 19h, je propose de tout de suite l'engager pour traiter l'ensemble de ce qui est prévu, en commençant par donner la parole à ceux qui siègent ici pour la première fois. Je suis très content d'accueillir d'abord Thierry Tauran, Maître de conférence MCF HDR en droit privé, droit social ; membre de l'Institut de recherche François Génys de la faculté de droit à l'Université de Lorraine. Vous avez la parole.

Thierry Tauran : bonsoir Jacques et bonsoir à tous et à toutes. Je travaille sur le site de l'Université de Lorraine à Metz. Je suis membre à Paris du Comité d'histoire de la sécurité sociale avec Marie-France Laroque. On travaille à la préparation des 80 ans de la Sécurité Sociale au niveau national. C'est mon troisième ou quatrième mandat au Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale (CHSS) au ministère.

Jacques Bergeret : votre présence est très précieuse car on s'est posé beaucoup de questions sur la mobilisation au niveau national, tant au niveau de l'ensemble des comités, qu'au niveau de l'association nationale, mais surtout au niveau du ministère qui semblait quand même un peu plus appuyer sur le frein que sur l'accélérateur. Mais la réunion de l'AEHSS le 18 novembre prochain au ministère pour marquer le 50^{ème} anniversaire de sa création sera sans doute l'occasion d'avoir quelques informations sur le sujet.

Thierry Tauran : oui. Alors au niveau du Comité d'histoire de la sécurité sociale, il y aura comme tous les dix ans, un colloque en octobre 2025 sur les 80 ans de la sécu. Il va y avoir certainement un colloque en préparation avec des thématiques qui aujourd'hui ne sont pas définies. Et puis, un nouveau tome de *l'Histoire de la sécurité sociale à travers les textes* va sortir et qui est coordonné par Jean-Louis Ray. A ce sujet, je vais faire un petit topo de 2015-2025 sur *l'historique des régimes spéciaux de retraite* sur les dix dernières années. Voilà un petit peu l'actualité qui se passe.

Jacques Bergeret : qui d'autre est présent pour la première fois ? Yassine Ouazene n'est pas là ; il est Maître de conférences à l'université de technologie de Troyes (UTT). Patrick Heidmann, le président de la CPAM d'Alsace, n'est pas là non plus, nous ne saurons pas le type de manifestation qui pourrait se tenir à Mulhouse.

Alain Caps : attention, Patrick Heidmann n'est pas le Président de la CPAM d'Alsace mais le Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle.

Jacques Bergeret : je corrige !

Théobaut Bessozi : j'indique que ma collègue Estelle Grandpoirier est présente pour la première fois au nom de l'IRTS de Lorraine.

Jacques Bergeret : Estelle tu as la parole !

Estelle Grandpoirier : J'ai été excusée pour les deux premières séances auxquelles je ne pouvais pas participer. Je suis d'une part en responsabilité de la coordination du *Réseau FOREAS (Formation Recherche en Action Sociale)* qui dépend de l'association ALFOREAS, gestionnaire de l'ensemble de l'IRTS de Lorraine qui travaille auprès des étudiants, des universitaires et des professionnels de terrain de l'Action Sociale, plutôt sur l'organisation de journée d'études et de colloques.

Par ailleurs, je suis responsable pour le site de Nancy, du Forum IRTS de Lorraine, qui est dédié à organiser des conférences, des soirées-débats thématiques grand public dans nos locaux ou chez nos partenaires. C'est à ces deux titres que j'intègre le comité de pilotage.

** ndr : Estelle Grandpoirier, en accord avec le DG assure au niveau du CoPil la représentation entière du Forum IRTS de Lorraine qui est également développé sur le site de Ban-Saint-Martin Metz, avec pour responsable Loïc Millot.*

Retour sur le compte-rendu de la séance précédente.

Aucune remarque n'est parvenue à ce sujet. ** Les petits correctifs envoyés par Bernard Balzani le 28/11/24 font l'objet d'une mouture corrigée consultable et téléchargeable sur l'espace dédié au Projet (cnahe.org / Pages Régionales Grand Est).*

Point de situation et début de configurations de Groupes Projets Locaux.

Cf. Projets en préparation d'évènements : Alsace sur Strasbourg (Alain Caps) et Mulhouse (Luc Chervy) / Aube (Gilles Grouvel, Yassine Ouazene) / Lorraine (Kristel Meiffret, Étienne Thévenin, Bernard Balzani, Jean-Marie Villela... / Meuse (Franck Briey) / etc. Propositions nouvelles ?
--

Jacques Bergeret : ce qu'on va faire essentiellement aujourd'hui, c'est l'actualisation du tableau récapitulatif des événements programmés dont vous avez eu la dernière version suite à la séance précédente. J'ai commencé un récapitulatif sur les événements et sur les propositions d'interventions thématiques, puisque **deux mécanismes sont proposés** :

- **la préparation par des Groupes Projets Locaux, d'évènements destinés à être labellisés « Projet Grand Est La SS a 80 ans en 2025 ».** A ce titre, ces événements feront l'objet de notre communication et d'une publicité ; ils seront éligibles à notre soutien et aux demandes d'aides et de subventions que nous avons l'intention de solliciter à différents niveaux.
- **une offre de propositions d'interventions thématiques à destination des Groupes Projets Locaux,** de la part des membres du comité de pilotage ou de personnes extérieures acceptant une mobilité géographique dans le Grand Est. Cela suppose de connaître la personne qui propose et ses coordonnées communicables, un titre d'intervention et un petit développement. Le partage des propositions sera effectué par le Comité de Pilotage et la publication sur l'espace numérique du site cnahe.org dédié à l'ensemble du Projet Grand Est La SS a 80 ans en 2025. Ceux qui veulent faire quelque chose (Groupe Projet Local) peuvent s'appuyer sur cette offre. Chaque fois, il s'agira de vérifier que la date convienne et que s'il y a lieu de prévoir la prise en compte des frais de déplacement.

En vue des demandes d'aides et de subvention, il y aura lieu pour chaque Groupe Projet Local de communiquer le budget prévisionnel de leur événement à notre trésorier Grand Est (Jean-Marie Villela : arehssgrandest.tresorier@gmail.com) conformément à ce qu'on a convenu au niveau des trois associations porteuses du *Projet Grand Est La SS a 80 ans en 2025* que sont le comité d'histoire Alsace-Moselle d'une part, l'AREHSS et le CNAHES que je représente et qui est chargé d'assurer la coordination de l'ensemble.

Le mieux maintenant, c'est d'être concret à partir du document que j'ai préparé et qu'il s'agit d'actualiser et compléter à partir de ce que les personnes concernées peuvent en dire.

Évènements identifiés en réflexion ou déjà en préparation.

Jacques Bergeret : les événements identifiés en préparation, sur le document en partage d'écran, concernent différents territoires. Je vous propose de les commenter pour que nous puissions les préciser en séance en modifiant le texte.

* ndr : pour la clarté du c.r. les éléments ont été regroupés sans tenir compte du développement linéaire des échanges qui parfois passaient d'un sujet à un autre et d'un territoire à un autre.

➤ **Alsace.**

○ **Mulhouse.**

Jacques Bergeret : Pour ma part, j'ai relancé le président de la CAF du Haut-Rhin Luc Chervy et le directeur-adjoint Nicolas Beuque que nous avons rencontré, Alain Caps, Jean-Marie Villela et moi le 24/04/24. Ils étaient très partants pour qu'un événement puisse se tenir à Mulhouse avec la perspective que la CAF et la CPAM du Haut-Rhin situés dans le même bâtiment pourraient s'associer pour faire quelque chose et avait été évoqué le soutien de la Fondation Peugeot. Sauf que Luc Chervy qui avait donné son accord pour faire partie du CoPil n'a participé à aucune des réunions jusqu'à maintenant. Je commence à me poser des questions sur la volonté qu'un événement puisse se tenir à Mulhouse et pour le moment je n'ai rien d'autre à vous communiquer à ce sujet. Alain Caps développera pour Strasbourg.

○ **Strasbourg.**

Jacques Bergeret : la CARSAT d'Alsace envisage de réaliser une action vis-à-vis de l'ensemble de son personnel qui comporte 1000 salariés pour les 80 ans de la SS. La direction est prête à nous conférer aussi des moyens en nature : mise à disposition de leur amphi, moyens d'exposition préexistants, supports qui peuvent être utiles surtout en direction du grand public lors d'évènements. Ce n'est pas la peine d'inventer ce qui est déjà très bien fait en terme de communication dans un certain nombre d'Organismes de Sécurité Sociale de la région qu'il ne faut pas hésiter à solliciter. Cela vaut pour toutes les manifestations, qu'elles soient petites ou grandes. Cela nécessite pour les Groupes Projets Territoriaux de convenir avec l'organisme prêteur ce dont ils ont besoin au regard de l'offre de supports divers et d'assurer l'aller et retour des objets prêtés. Donc, il faut faire ça de manière très souple.

Alain Caps : le comité Alsace-Moselle a réuni jeudi dernier son Conseil Scientifique et on a confirmé le principe d'un colloque sur Strasbourg au mois de mai, à la date pour l'instant du 21 mai 2025. Les interventions restent à peu près les mêmes que celles qui étaient envisagées. Ce sont des interventions sur d'une part **la protection sociale et les liens avec le régime local**, avec aussi une intervention sur **le lien sécurité sociale et frontalier**. Mais les titres exacts ne sont pas encore bien arrêtés. Ça doit être encore peaufiné et il y aurait aussi une troisième intervention sur **les régimes des mines** pour l'instant. Mais on retravaille encore. En tout cas, **c'est une manifestations qui se tiendrait en après-midi avec quatre interventions** assurées par des intervenants issus de la faculté de droit de Strasbourg.

Nous prévoyons de préparer **une petite exposition concernant les établissements qui ont été créés à Strasbourg dans le cadre de la prise en charge de la santé** avec leur localisation, une présentation des rôles des différents établissements et leur historique. Ce serait une petite exposition qui accompagnerait l'évènement. On est en train de travailler là-dessus avec la faculté et avec la CARSAT Alsace-Moselle.

Alors, j'ai quand même une information qui m'est venue aux oreilles : l'UCANSS aurait adressé aux Caisses une recommandation en leur demandant de travailler peut-être avec des manifestations groupées au cours de l'année 2025. Mais cela demande à être vérifié.

Jean-Marie Spaeth : j'habite Strasbourg, on se connaît avec CAPS, étant mineur d'origine et étant administrateur actuellement du régime des mines, je suis partant pour aider et participer au colloque particulièrement sur **le régime des mines**.

Alain Caps : j'avais en tête cette idée ! Par ailleurs, j'ai échangé avec la CARSAT Alsace-Moselle et une interrogation se pose sur le calendrier. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le Conseil scientifique du comité a envisagé la date du 21 mai 2025 après-midi. Et la question se pose avec la CARSAT de savoir si on ne devrait pas plutôt grouper cette action au mois d'octobre avec l'action de la CARSAT. On en discutera avec eux, parce qu'en fait, au départ, nous avons envisagé que le colloque se tienne à la faculté de droit. Et en fait, il pourrait se tenir dans les locaux de la CARSAT. Donc, il faut qu'on retravaille sur les dates.

Jacques Bergeret : la CARSAT a fait proposition d'utiliser son grand amphi. L'idée de regrouper des interventions permet d'obtenir une plus grande densité sur l'événement destiné au grand public et aussi aux professionnels, non plus sur une demi-journée mais peut-être une journée ou une journée et demie. Enfin, tout dépend du nombre d'intervenants, de ce qu'on veut traiter tant du côté de la CARSAT que du côté du Conseil scientifique du CRHSS Alsace-Moselle. Il faut se donner le temps pour construire un tel événement conjointement mené. Mais après, il y a des problèmes de jauge de salles. Parce que quand la CARSAT dit « - On va faire quelque chose à destination de nos 1000 salariés », c'est énorme ! Mais il peut y avoir des choses tout à fait différentes et non simultanées : un colloque et autre chose, sans écarter la participation à l'une ou l'autre des manifestations que nous coordonnons dans le Grand Est, ce qui nécessite juste un peu de mobilité. Dans les propositions qu'on avait faites au tout début de l'année, on avait dit qu'un voyage d'étude pourrait être organisé pour les nouveaux recrutés des OSS au Musée National de l'Assurance Maladie de Lormont près de Bordeaux¹. Cela supposerait un financement pour solvabiliser le voyage et l'hébergement des OSS intéressés. La directrice du musée qui fait partie du Comité Nouvel-Aquitaine est prête à accueillir ceux qui viendraient, avec une organisation appropriée qui comporterait même une pièce de théâtre.

Au regard de toutes ces pistes, il nous faut donc prendre le temps de maturation nécessaire tout en avançant les propositions et les possibilités. Le fait que nous travaillions à clarifier qui peut ou va intervenir et sur quoi permet aussi d'ouvrir le champ des propositions en direction des Groupes Projets Territoriaux.

➤ Champagne-Ardenne.

○ Aube.

Jacques Bergeret : Gilles Grouvel, le directeur de la CPAM de l'Aube, est le leader du Groupe Projet Local qui se met en place avec Yassine Ouazen, de l'Université de Technologie (UTT) de Troyes. Tous deux font partie du comité de pilotage, sauf que ni l'un ni l'autre ne sont là pour le moment ce qui est un peu embêtant car nous n'avons pas d'informations nouvelles. (** Ce serait bien qu'à chaque réunion il y ait une entente pour que l'un ou l'autre puisse être présent*). Mais il est bien confirmé qu'il s'agit de préparer un colloque sur **la modernisation et l'informatisation de la Sécurité Sociale** ; c'est pourquoi le partenariat avec l'UTT de Troyes qui est une école d'ingénieurs très portée sur les technologies informatiques est bienvenue.

Ce thème est en correspondance avec un travail mené nationalement par l'AEHSS le CHSS et plusieurs comités régionaux dont l'ARHSS Alsace-Moselle, l'AREHSS Champagne Ardenne et le CNAHES Lorraine Champagne-Ardenne.

○ Haute-Marne.

¹ Musée National de l'Assurance Maladie, Château Les Lauriers, 10 route de Carbon Blanc 33310 – Lormont. 05/56.11.55.18 / <https://www.musee-assurance-maladie.fr>

L'échange téléphonique du 09/0924 avec la directrice de la CPAM de Haute-Marne a ouvert une éventuelle perspective d'initiative locale, mais aussi une possible jonction avec la CPAM de l'Aube. Donc, à suivre...

➤ **Lorraine.**

○ **Meurthe-et-Moselle.**

L'idée est de faire à **Nancy** au moins un colloque universitaire et pour cela plusieurs pistes sont empruntées.

- Le premier dossier que nous avons préparé à destination du **Pôle LLECT** de l'Université de Lorraine (Lettres, Langues, Espaces, Cultures et Temps) s'est fait retoquer du fait qu'il n'était pas assez international dans son approche. On en a parlé la dernière fois, je ne vais donc pas développer davantage : cette piste est fermée.
- A partir de là, on s'est rapproché de la **Maison des Sciences de l'Homme (MSH Lorraine)**. On a eu une très bonne discussion avec le directeur et la directrice adjointe. Il y a lieu de retenir l'accord de la MSH de prendre l'initiative en ce dernier trimestre de l'année, de réunir (en présentiel et en distanciel) l'ensemble des labos, des partenaires, et peut-être aussi l'École Nationale de la Sécurité Sociale pour échanger et convenir d'une marche à suivre pour marquer sur Nancy les 80 ans de la SS.
- Kristel Meiffert devait travailler à la formulation d'un **projet au sein de l'Institut François Génys** (Université de Lorraine) dont fait partie Thierry Tauran. L'idée, lors de la dernière discussion que j'ai eu avec elle, était de traiter de **l'avenir de la Sécurité Sociale**, qui est le 3^{ème} de nos grands axes qui sont pour mémoire :
 - ✓ 1/ le rappel de l'histoire concernant la création de la SS ;
 - ✓ 2/ ce qui s'est passé depuis la création jusqu'à nos jours, où la question de la modernisation de la sécurité sociale trouve sa place ;
 - ✓ 3/ la SS d'aujourd'hui : que disent les citoyens experts d'usage des OSS et quelles sont les aspirations de transformation, d'amélioration de la SS ?

Je rappelle qu'initialement, on voulait faire seulement un grand colloque pour le Grand Est, mais qu'on est maintenant dans l'idée de faire une série de manifestations, grandes, moyennes, petites. L'important, c'est qu'on utilise les 80 ans l'année prochaine pour parler de cette sécurité sociale que beaucoup de gens ne connaissent pas.

Thiebaut Besozzi : j'ai échangé avec Benoît Malherbe, le responsable des films documentaires au sein de l'IRTS de Lorraine. J'avais évoqué la dernière fois et **c'est confirmé qu'on projette un film, peut-être « La Sociale »** qui est paru pour les 70 ans de la Sécurité Sociale en 2016. On pourrait programmer et accueillir un tel événement soirée débat à partir du film.

Estelle Grandpoirier : on a déjà passé en projection grand public « La Sociale » en 2017 au moment de sa sortie, donc ça date, on est bien d'accord. On en connaît les qualités, donc il n'y a aucun problème : cela peut être effectivement une très bonne idée. **On est prêt également au premier semestre 2025 ou même après à organiser une conférence également.** Je ne vais pas être source de proposition, alors que c'est vous les experts, mais on est prêt à largement participer à l'accueil

d'une conférence, à l'organisation et tout ce qui va avec, que ce soit dans nos locaux ou ailleurs. Et là, je parle pour Nancy puisque j'ai un homologue à Metz.

○ **Moselle.**

Jacques Bergeret : Loïc Millot, responsable de Forum IRTS de Lorraine du site de Ban-Saint-Martin envisage d'organiser à **Metz** le vendredi 21 mars ou le samedi 22 mars ; une **conférence gesticulée concernant la prise en charge des obsèques par la SS et les questions de la marchandisation de la mort**. Alors ça, c'est génial. Les conférences gesticulées requièrent de la part du ou des intervenant des qualités performantes. Généralement cela plaît aux étudiants et au grand public car on aborde de manière rigolote des questions sérieuses en mettant le doigt sur les difficultés et les côtés négatifs qu'il peut y avoir, mais aussi en dégagant les côtés positifs et des perspectives.

Au passage, cette proposition ouvre le champ de questions soulevées par les assurances sociales et de santé au sujet de problèmes de santé qui s'aggravent et nécessitent de saisir la Justice et de faire jurisprudence. Ainsi, des conflits naissent parce que des médicaments fabriqués par des laboratoires pharmaceutiques, au lieu de soigner, aggravent la situation ou encore des problèmes de prothèses qui ne fonctionnent pas comme elles devraient ce que les fournisseurs bardés d'avocats réfutent ; ou encore parce que certaines maladies professionnelles ne sont pas reconnues. Donc, il y a des procès, et les gens sont souvent extrêmement isolés déjà initialement pour faire valoir leurs point de vue et ensuite ce qu'ils estiment leurs droits. Ils ont en face d'eux des puissances qui sont bardées d'avocats. Heureusement, la législation a un peu bougé là-dessus avec la possibilité d'engager des actions collectives.

Donc, qu'est-ce qu'on peut dire par rapport aux gens qui disent qu'on est en insécurité par rapport aux risques qui sont liés à des dérapages dans l'utilisation de *produits autorisés* par les autorités de santé ? Cela alors qu'on avait confiance dans le fait que ce qu'on nous proposait, c'était vérifié, preuve en est parce que remboursés par la SS, laquelle ne rembourse pas n'importe quoi !

Je signale que Loïc Millot est en recherche de partenaires afin d'avoir suffisamment de public lors de cette conférence, faire connaître cette demande émergente et la mettre en discussion avec le public qui sera présent. Suite à la conférence de Bernard Friot du 8/11/24 « Le droit au salaire des retraités Anticipation du droit au salaire pour tous » avec la programmation de Forum IRTS de Lorraine, le *Réseau du salariat Grand Est* et *Les amis du monde diplomatique* pourraient en faire partie.

Il est clair que tous les événements du Projet Grand Est La SS a 80 ans en 2025 qui sont préparés, en s'appuyant les uns sur les autres, en se donnant des coups de main feront l'objet d'une large publicité par nos réseaux. Et si on obtient comme on le souhaite l'appui des collectivités locales, en particulier, bien sûr, déjà de la région, mais aussi ses départements et des communes où se passent les événements, il ne devrait pas y avoir de difficultés pour avoir du monde. Il nous appartient de faire en sorte que les questions de sécurité sociale, souvent présentées comme rébarbatives, soient décapées et problématisées de manière intéressante et même passionnante. Cela me semble possible à partir du moment où on les aborde de manière concrète, en montrant l'intérêt pour les gens des immenses avancées produites au nom de la solidarité en matière de protection sociale et de soins, et si on les sensibilise aux transformations extrêmement importantes déjà produites et aux enjeux du devenir d'une Sécurité Sociale répondant mieux aux aspirations des personnes tous âges confondus. On en a parlé déjà suffisamment lors des deux premières séances du CoPil, aussi au sujet des aspects démocratiques et de gestion.

- **Meuse.**

Franck Briey, absent aujourd'hui, nous a dit la dernière fois qu'il était tout à fait déterminé, avec le président de l'association départementale de parents d'enfants inadaptés mentaux, de faire quelque chose en Meuse. Je leur avais suggéré, comme cela figure dans le dernier compte-rendu du CoPil, de traiter le couple **Sécurité Sociale et handicap**.

Beaucoup de problèmes rencontrés par les parents d'enfants handicapés n'auraient pu trouver de solutions pratiques sans l'appui de la Sécurité Sociale. Il faut quand même le rappeler. Mais que disent les parents d'aujourd'hui et les personnes en situation de handicap de la SS à laquelle ils ont affaire de bien des manières ? Quelles sont leurs aspirations en terme d'amélioration et est-ce qu'il y a des propositions nouvelles ? Ceci dit, un événement meusien pourra comporter plusieurs entrées thématiques.

Offre d'intervention.

Jacques Bergeret : il s'agit d'identifier, parmi les membres du CoPil et en dehors, les personnes qui sont d'accord pour proposer d'intervenir sur un sujet, à la demande d'un Groupe Projet Territorial (GPT). Cela suppose par avance d'accepter une certaine mobilité dans le Grand Est et la règle serait que si les interventions sont gratuites, chaque GPT prend en charge dans le budget prévisionnel de l'évènement les déplacements et l'éventuel hébergement des intervenants contactés, sur des bases à convenir avec chacun d'eux.

Les échanges conduisent à compléter le document en partage d'écran d'un premier listage établi par Jacques Bergeret, ce qui conduit au récapitulatif suivant (par ordre alphabétique des noms d'intervenants) :

Moussa ARIDJA.

Il avait proposé lors de la dernière séance de faire un travail sur **les poncifs sur la Sécurité Sociale** qui ouvrent un éventail de situations autour de la SS. On avait dit pourquoi pas ? L'idée est intéressante et une telle approche pourrait peut-être constituer une entrée parmi d'autres. Nous avons encouragé Moussa Aridja à donner du corps à sa proposition.

De mon côté, je me suis dit qu'on pourrait tous essayer de fournir des illustrations de ce qu'on entend sur les idées reçues concernant la SS. Après, à condition de vérifier la pertinence des éléments de réponse que nous pourrions valider au regard de chaque poncif, le travail pourrait peut-être faire l'objet d'une publication évolutive et interactive sur l'espace numérique du site cnahe.org dédié au projet Grand Est ; pourquoi pas avec de petits spots vidéo ou encore d'un podcast, dans une logique de mise à disposition d'un outil pédagogique en ligne pour ceux qui veulent s'en saisir et l'utiliser.

Moussa Aridja propose aussi d'écrire un scénario pour une réalisation théâtrale. Une telle réalisation me semble constituer un objectif plus difficile à réaliser, car cela suppose non seulement un scénario mais aussi des acteurs et beaucoup d'énergie. Cela ne pourrait prendre sens et justifier de s'engager dans cette voie que si cela intéresse un Groupe Projet Territorial au regard du type d'évènement qu'il souhaite préparer.

Mais Moussa Aridja ne pouvant pas être là aujourd'hui, je me fais son porte-parole en vous communiquant ce qu'il m'a fait parvenir en trois points qui donnent du corps à ses propositions.

I – Sur le mode : un poncif / une explication en réponse.

- « La Sécurité Sociale est un coût, une charge, une ponction sur le salaire qui de surcroît ne profite pas aux travailleurs (« on paie pour ceux qui ne travaillent pas »).

Réponse : en réalité la Sécurité Sociale est un élément du salaire (qu'on appelle *salaires socialisés*) qui a vocation à une couverture du plus grand nombre d'individus ; et quand bien même il couvrirait des populations extérieures à l'emploi (les retraités, les chômeurs), il demeure un droit du travailleur qui, par divers mécanismes directs ou indirects, l'impacte (ou l'impactera) lui aussi, favorablement. La Sécurité n'est pas une solidarité verticale, c'est une solidarité salariale.

- La cotisation est une taxe, un impôt.

Réponse : L'impôt est une taxe sur le patrimoine. Dans l'impôt, l'argent collecté fait l'objet d'un arbitrage annuel (*via* les Lois de Finance) pour déterminer les postes de dépenses de l'État qu'il assurera et selon les priorités définies (tant de pourcent à l'éducation, tant de pourcent à l'armée, etc.). Qui dit arbitrage annuel dit que la part allouée à un poste est variable d'une année à l'autre, et ce au bénéfice ou au détriment d'un autre poste. La cotisation quant à elle est rendue possible grâce au salaire. Dans la cotisation, l'argent est sanctuarisé : on sait à quoi il va servir ; et aussitôt entré dans les caisses il est attribué là où les besoins sont exprimés et identifiés (hôpitaux, retraites, maladie...). Aussi, la Sécurité Sociale a un budget distinct de celui de l'État.

- L'effroyable Trou de la Sécurité et les fraudes aux prestations.

Réponse : il s'agit d'un mythe. Da Silva, entre autres, détaille très bien tout cela dans son livre *La bataille de la Sécurité*. Si des difficultés financières sont parfois constatées, ce n'est pas « de la faute » des dépenses indispensables pour assurer les besoins, mais plutôt à cause d'un problème de recettes. Par exemple : gel du taux de cotisation, exonérations de cotisations, inégalités des salaires hommes/femmes qui font que l'égalité réelle permettrait de faire rentrer davantage de cotisations ; aussi, ce qu'on appelle les « charges indues » (l'État qui pioche dans le budget de la Sécurité pour assurer ses dépenses à lui), les fraudes non pas aux prestations mais aux cotisations, le remboursement des emprunts aux marchés des capitaux, etc.

- La Sécurité Sociale délivre des prestations de moins en moins qualitatives, elle est inefficace et non rentable malgré ce qu'elle coûte ; il faudrait encore diminuer ses dépenses et, pour pallier aux abus, il serait avantageux d'instaurer un régime « au mérite » (assurances privées, logique d'entreprise, prévoyance individuelle, etc.).

Réponse : la raison d'être de la Sécurité Sociale est de répondre aux besoins et donc de *dépenser*. Son efficacité n'est plus à démontrer car elle a permis à la société de surmonter les différentes crises (ou en tout cas d'en diminuer de manière non-négligente les effets désastreux) ; le recours considérable à elle par l'État lors de la crise sanitaire par exemple a démontré sa robustesse. Pour ce qui est des régimes « au mérite », tout régime parcellaire et excluant coûte plus cher aux cotisants et sa pérennité n'est pas assurée ; en réalité, plus on généralise un régime et plus les droits salariaux (y compris ceux à très long terme tels que les retraites) sont garantis, permis par un volume de recettes considérable.

II - Idées de mise en scène pour une pièce de théâtre.

Le générique du flash info télévisé d'une chaîne d'information en continu (fictive bien sûr) qu'on nommera comme on voudra, introduit la pièce de théâtre ou le spot n°1 et donne le ton. La musique grave à la *Seigneur des anneaux* (* ndr. car il faudrait éviter d'avoir à payer des droits d'utilisation) accompagne l'annonce dramatisante des gros titres (du type « L'insoutenable gouffre de la Sécu » ; « Qui sont les profiteurs de la Sécu ? » ; « La Sécu, un frein au pouvoir d'achat, à l'économie et à la compétitivité »...) et laisse ensuite place à l'animateur télé qui énonce une série de balivernes et lance, pourquoi pas, un débat à la Pascal Praud avec les éditorialistes réunis sur le plateau (entièrement tournés en dérision bien sûr). Tous à leur manière et sur des dimensions différentes, vont noircir le tableau de la Sécu, la blâmer, *etc.* tout en se coupant la parole frénétiquement, ce qui donne très rapidement lieu à un brouhaha inaudible. Tout à coup on entend le son bref de la télé qui s'éteint ; c'est le noir et le silence complets. De cette obscurité émergera tranquillement un individu éclairé par un projecteur, au départ silencieux. Puis il commencera à parler, peut-être de lui, avec éventuellement une petite note d'humour, il parlera de ce qu'il pense de la télé ou de n'importe quoi mais pas immédiatement de la Sécu ; il y viendra progressivement en remettant les choses « à l'endroit » et en tordant le cou aux mensonges. D'autres personnages pourront venir par la suite.

III - Idées de mise en scène pour des spots

Dans le cas de petites vidéos sous la forme de spots, il faudra varier à chaque fois l'introduction et ainsi le type d'acteur qui profère les erreurs sur la Sécu. Dans le premier spot donc, on peut reprendre l'idée du journal télévisé mentionné au-dessus. Dans le second spot, on peut imaginer un repas de famille dans lequel un oncle balance inopinément une ineptie sur la Sécu, ce qui amène l'un des personnages à « rétablir la vérité ». Dans un autre spot, quelqu'un qui effectue un travail pénible qui se sent davantage méritant à avoir droit à la Sécu que les « feignasses qui profitent du système » et qui estime que la Sécu incite à la paresse. Dans un autre spot encore on pourrait envisager une parodie plaisante et bienveillante de l'émission « C'est pas sorcier » avec ses maquettes, ses bruitages, et un Fred qui interpellerait un Jamy par écran, etc. Tout un éventail de situations peut être envisagé.

Discussion :

Jean-Marie Spaeth (* au sujet de la proposition de Moussa Aridja) : je voudrais faire un commentaire sur l'idée de répondre aux idées reçues. Pour ma part, je trouve que c'est une excellente proposition, mais je voudrais faire deux commentaires :

- 1/ En écoutant les projets de réponses qui ont été faits : **on ne peut pas traiter des réponses à des questions d'une manière uniforme** car il y a d'énormes différences entre les différentes branches de la sécurité sociale. On ne peut pas traiter de la même façon la retraite, la maladie, la famille. C'est très différent. Exemple, la réponse sur les cotisations : pour la branche maladie les cotisations ne sont pas seules, il y a la TVA qui paye maintenant 22-23 % de la branche maladie, ce ne sont pas des cotisations. On a la CSG, il n'y a pas que les salariés, on est 17 millions de retraités.

- 2/ **Les réponses doivent aussi tenir compte des époques.** On est plus aujourd'hui sur les mêmes logiques de solidarité qu'à la création de la SS et les traductions opérationnelles sont différentes : maladie, retraite... Passé / Actuel / qu'est-ce que cela va engendrer pour la suite.

Donc, on pourrait très bien imaginer que sur chaque sujet, on puisse - c'est quelque chose qu'on pourrait rajouter - dire voilà comment c'était en 1946-1947, c'était des cotisations par des salariés et des employeurs liés au travail. On est maintenant 80 ans après, on n'est plus du tout sur les mêmes formes, on n'est plus sur les mêmes logiques de solidarité. Bien sûr, il y a la philosophie de la sécurité sociale, mais la traduction opérationnelle pour la maladie, c'est la solidarité entre bien portant et malade. Ce n'est pas pareil pour les retraites, etc. Donc, je pense qu'il faut faire très attention de traiter cela avec plus de profondeur en tenant compte à la fois du passé et donc de l'histoire, de l'actuel SS et essayer de dire ce que ce présent-là est susceptible d'engendrer à l'avenir selon les choix qui seront faits, par exemple devant le risque de privatisation, etc. Voilà le commentaire que je voulais faire.

Bernard Friot : je voudrais insister sur l'intérêt de **la proposition de conférence gesticulée sur la sécurité sociale des obsèques** qui **pourrait s'inscrire dans un festival de conférences gesticulées**, parce qu'il s'agit de l'extension de la sécurité sociale. Ce sont des propositions d'étendre la sécurité sociale à des domaines pour lesquels elle n'existe pas ou peu. Donc, il y a des travaux et énormément d'initiatives en matière de *sécurité sociale de l'alimentation*, cela a été évoqué, en matière de *sécurité sociale de la culture*, en matière de *sécurité sociale du logement, du transport de proximité*, en matière de *sécurité sociale des obsèques et de la mort*. Et il y a des conférences gesticulées correspondant à ces propositions, pas à toutes, mais à plusieurs. En matière de sécurité sociale de l'alimentation, il y a Mathieu Dalmet et d'autres, en matière de sécurité sociale de la culture, il y a au moins une ou deux conférences gesticulées. Il y a aussi des ouvrages qui ont été créés, parce qu'il y a des séminaires qui ont été organisés sur la sécurité sociale de la culture, par exemple.

Je peux par exemple faire une intervention, mais sur le mode de la conférence, concernant la mise en sécurité sociale de la production de soins, un peu fictive dans les années 30, pour l'essentiel, entre la fin des années 50 et la fin des années 70. Et puis, les leçons qu'on peut tirer de cette mise en sécurité sociale, pour réfléchir à aujourd'hui, à étendre la mise en sécurité sociale à d'autres productions, pas que les soins, mais encore une fois, le logement, la culture, l'alimentation, entre autres. Il y a également *la mise en sécurité sociale de la bifurcation écologique*, il y a des réflexions là-dessus. Donc, je pense par exemple qu'**un week-end consacré aux propositions de mise en sécurité sociale, d'extension du champ de la sécurité sociale, avec des conférences gesticulées suivies de débats**, serait très bien ; et je peux faire des propositions dans ce sens, parce que je suis assez lié à cette réflexion sur l'extension de la sécurité sociale.

Jacques Bergeret : d'accord. Alors, si c'est un week-end, il faut prévoir un barbecue ! (* Rires) Et ça, l'IRTS sait faire ! Je me rappelle quand même, avec Paul Lévy, de grosses bouffes qu'on a faites avec des pâtes autour des questions culturelles italiennes !

Estelle Grandpoirier : c'est ça, oui.

Jacques Bergeret : Donc l'idée serait d'ouvrir le champ de la réflexion pour le futur en poussant les billes de ces côtés-là. Plusieurs événements peuvent être préparés dans une même agglomération, mais je suis quand même soucieux qu'il y ait des événements autant que possible dans diverses villes de la région. C'est-à-dire qu'au regard de notre projet Grand Est, il ne me paraît pas souhaitable qu'il y ait une trop grande concentration d'événements sur une seule ville.

A partir de propositions constitutives d'une offre culturelle que nous pourrions faire connaître et dès lors qu'elles intéresseraient des personnes ou des organisations susceptibles de constituer un Groupe Projet Territorial, il nous faut accepter de bouger pour aider à la préparation de la réalisation d'événements, à leur publicité, et dans la mesure du possible y participer. Les territoires ne disposent pas tous des mêmes moyens.

Prenons l'exemple de la Meuse qui dispose de moins de moyens que Strasbourg ou Nancy, en tout cas au niveau universitaire, c'est évident. Franck Briey s'engage à faire quelque chose avec un Groupe Projet Territorial en voie de constitution et j'ai suggéré un sujet *Sécurité Sociale du Handicap* ; mais un événement en Meuse peut sans doute être enrichi par d'autres éléments à décider par ce GPT auxquels nous pouvons contribuer. Je pense par exemple à la Sécurité Sociale Alimentaire au regard de la production maraîchère de l'ADAPEI de la Meuse.

Bernard Friot : bien sûr, il n'est pas nécessaire que tout cela se tienne au même endroit. Par exemple, il y a quelques semaines, j'ai participé au conservatoire de Colmar à une présentation de *la sécurité sociale de la culture*. Donc, j'évoquais un festival sur un même lieu et au moins sur deux jours parce que cela fait partie des choses qui attirent du monde, ça c'est sûr. Mais la présentation des différences conférences gesticulées peut également se faire dans des lieux différents. Il ne s'agit pas de proposer quelque chose uniquement de centralisé. Mais je pense que cela peut être un atout utile que d'actualiser la logique de sécurité sociale et de rendre compte de toutes les réflexions qui s'y font aujourd'hui. On peut étendre la sécurité sociale à bien d'autres choses que la production de soins. Je parle de production, la sécurité sociale de production, production des obsèques, production de l'alimentation, production du soin. La sécurité sociale, ce n'est pas que de la consommation. On consomme ce qui est produit. Et donc, ce qui est intéressant, c'est précisément de proposer d'autres formes de production. Par exemple, les cérémonies liées aux obsèques, non pas confiées uniquement à des groupes capitalistes, ce qui est le cas aujourd'hui pour l'essentiel, mais à des logiques coopératives, etc. Et tout cela se fait dans la réflexion de la sécurité sociale des obsèques.

Jacques Bergeret : oui, on voit qu'avec l'histoire et l'évolution de la Sécurité Sociale, on dispose d'un levier qui nous permet d'aborder des questions de fond et de les approfondir en débattant avec les citoyens. Et d'une manière centrale, la question est de savoir quelle société d'avenir nous voulons et quelle place donner à une solidarité active qui requestionne les modèles de consommation et de production de ce qui est constitutif de la sécurité de la vie et du vivre ensemble.

Bernard Friot : oui bien sûr : c'est bien de cela qu'il s'agit !

Jacques Bergeret : et c'est d'autant salutaire quand on voit au niveau international les délitements de la pensée et des valeurs. Je pense à ce qui se passe pour le moment aux États-Unis, par exemple.

Bernard Friot : justement, l'intérêt de toute la réflexion assez effervescente aujourd'hui pour la mise en sécurité sociale des transports de proximité, du logement, etc. sur le modèle de la façon dont les soins ont été mis en sécurité sociale dans les années 60-70 conduit à l'intérêt de sortir des lamentations et des pleurs et de montrer comment, au contraire, la logique de sécurité sociale est parfaitement vivante et peut assumer bien au-delà de ce qu'a été son champ jusqu'ici. C'est très important, ça, de profiter de cet anniversaire un peu bidon, parce que la Sécu, elle n'est pas née en 45 du tout. Il y avait 1000 caisses de Sécu en 45, donc il y avait 70 000 salariés dans les caisses de Sécu en 45, donc elle existait bien avant. Mais ce qui se passe en 46, c'est la subversion de la Sécu, la création du régime général.

Profiter de cela pour mettre en avant le fait qu'aujourd'hui, il y a une réflexion extrêmement vivante, et qui s'exprime en plus par des conférences gesticulées, par des moyens relativement accessibles au public, une réflexion extrêmement vivante sur comment nous pouvons actualiser ce qui s'est mis en place pour la production de soins dans des tas d'autres productions, et comment nous pouvons également assumer la rupture écologique par débit d'insécurité sociale. Donc il y a une actualité extrêmement forte de tout cela.

Jacques Bergeret (il s'adresse à Thierry Tauran) : Thierry, je n'ai pas oublié l'excellent colloque que tu avais organisé à Metz l'année dernière le 30 juin, et j'en avais retenu que le modèle de la Mutualité Sociale Agricole était demeuré intéressant par son ancrage territorial et par rapport à son organisation avec des gens qui étaient un peu en palpeurs de la société, attentifs aux difficultés des gens en conservant la dimension humaine qui a tendance à faire défaut ailleurs. Nous avons contacté divers organismes de la MSA pour les informer de notre Projet Grand Est, mais pour le moment ils n'ont pas répondu à l'offre de se brancher avec nous. Je trouve que c'est dommage ; mais il me semble qu'il y aurait quelque chose à faire dans de ce qu'on pourrait **retenir de ce qui a été développé positivement par la MSA en matière de démocratie et d'humanité, comme élément d'inspiration à mettre en discussion** évidemment, de ce qui pourrait être retenu pour l'avenir de la SS. Est-ce que c'est une idée qui tient la route ?

Thierry Tauran : oui, c'est une idée qui tient la route, il y a la possibilité de faire quelque chose là-dessus. Jacques, à votre disposition, pour des contacts, un papier ou une prise de parole, c'est une très bonne idée. Il faut la pousser !

Jacques Bergeret : attention, il est 18h52, il nous reste 10 minutes, c'est court, vous savez que je ne tiens pas à des réunions longues.

Somhack Limphakdy : je suis en Espagne à l'extérieur. Je ne vais pas être longue. Je pense que si on organise le CoPil au niveau du Grand Est, c'est pour avoir la cohérence de tous les événements qu'il y aura au long de l'année et que même si ce n'est pas un seul et même lieu, c'est la même dynamique. Je pense que c'est important au niveau de la communication, qu'on en rende bien compte au grand public, aux universitaires, etc. Ça, c'est la première des choses.

La deuxième, c'est que **nous, en tant qu'universitaires, au sein de l'Association du Plan de Sécurité Sociale de l'Alimentation, voudrions organiser, en tout cas en réflexion, un événement d'ici l'automne de l'année prochaine.** S'il y a quelque chose qui doit se faire à Strasbourg, ce serait intéressant de penser, articuler avec nos rencontres nationales, si elles ont lieu chez nous.

La troisième chose, c'est que nous sommes aussi actifs à Mulhouse, mais également dans le pays du Sundgau², **en territoire rural. Ils sont très demandeurs à ce que quelque chose se fasse également chez eux**, en termes de connaissances de cause, de compréhension de ce que c'est que la sécurité sociale. On pourrait aussi faciliter les choses du côté d'Altkirch.

Et la quatrième et dernière chose, c'est qu'on mène aussi tout un travail de recherche en termes de prospective sur : **quels pourraient être les nouveaux visages de la sécurité sociale, les moyens de financement, etc. Et donc, un travail complémentaire qui ne soit pas qu'un travail historique, mais aussi un travail prospectif.** On en parlera peut-être au prochain CoPil.

² Source Wikipédia : Le **Sundgau** (prononcer [\[sunqo\]](#) ou [\[synqo\]](#)) est une [région naturelle française](#) de l'[Alsace](#). Il se situe dans le sud du [Haut-Rhin](#) et est parfois désigné par l'appellation de Sud-Alsace. Le nom *Sundgau* vient de l'[alémanique](#) et signifie « territoire du sud » (*Sund* ou *Süd* « sud », et *Gau* « territoire ») expliquant l'écriture en vieux français *Sundgow*. Sa capitale est [Altkirch](#).

Jacques Bergeret : oui, très bien. Est-ce que vous avez des contacts avec la CAF du Haut-Rhin ou la CPAM ?

Somhack Lymphakdy : nous avons des contacts avec la CARSAT Alsace-Moselle dont le siège est à Strasbourg et je suis aussi en lien avec Mulhouse.

Début de listage d'offre d'interventions pouvant être mobilisées par les Groupes Projets.

Nicolas DA SILVA :

Une seule intervention sera possible au cours du dernier trimestre 2025. Peut-être dans le Pays-Haut (Joeuf ou Piennes ?) dans une **réunion débat à partir du film de Gilles Perret « La Sociale »**. Mais aussi pourquoi pas sur le thème de son nouvel ouvrage en préparation sur **« Les mutuelles santé »**. C'est encore à discuter entre nous et avec lui.

Bernard FRIOT :

1. **la rupture qu'opère la création du régime général de la sécurité sociale en 1946, avec la sécurité sociale patronale** qui est omniprésente en 1945. Il n'y a pas de naissance de la sécu en 1945, la sécu est bien antérieure à 1945. Ce qui se passe, c'est une rupture en 1946, et c'est ça qui est intéressant de mettre en évidence, parce que c'est cette rupture-là qui a été combattue considérablement ensuite par toutes les réformes dont on vient de parler.
2. **la sécurité sociale et le salaire.**
3. **l'apparition de la distinction entre assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire**, la légitimation du second pilier, le pilier des mutuelles, le pilier des régimes complémentaires de retraite, etc. C'est un point de mutation de la sécurité sociale tout à fait intéressant à analyser.
4. **la façon dont les soins ont été mis en sécurité sociale dans les années 50, 60, 70, et les enseignements qu'on peut en tirer**
5. **réflexions aujourd'hui pour mettre en sécurité sociale toute une série de productions** comme le logement...

Somhack LIMPHAKDY et Maximo SCADUTOT.

L'Association SSA-Alsace est intéressée pour envisager de participer à un événement et un programme conjoint pour parler de **l'avenir de la Sécurité Sociale Alimentaire**. Cela ouvre la possibilité d'adosser nos rencontres nationales. **Cette question a toute sa place au titre du 3^{ème} axe : quel avenir pour la SS ?**

OFFRE D'AIDE EN NATURE

La CARSAT Alsace est disponible pour aider le comité régional d'histoire en soutien logistique pour l'élaboration du travail, c'est-à-dire pour la préparation des colloques ou des expositions. Se propose de mettre à disposition son amphithéâtre pour la réalisation de colloques ou de conférences.

Actualisation du tableau récapitulatif des évènements programmés.

Jean-Marie Villela : côté contact avec l'université, je rappelle rapidement les épisodes précédents. On avait essayé de travailler sur l'organisation d'un colloque de type universitaire, en partant d'une vision historique, en nous rapprochant du pôle LLECT (Lettres, Langues, Espaces, Cultures et Temps qui est un centre de recherche de l'université de Lorraine). Cette démarche n'a pas abouti au motif que notre dossier n'était pas assez international.

Sur les conseils du vice-président de l'université et de Bernard Balzani qui fait partie du CoPil mais ne peut être parmi nous aujourd'hui, on a décidé de nous adresser à la MSH qui est la Maison des sciences de l'homme de Lorraine. Notre délégation (Henri Mollon, Étienne Thévenin, Jacques Bergeret et moi-même) avons été reçu longuement le 3 novembre dernier par le directeur Nicolas Brucker et son adjointe Emmanuelle Simon. Pendant une heure et demie, nous avons eu des échanges extrêmement intéressants et riches, la MSA nous faisant savoir leur intérêt pour notre projet et l'assurance d'un soutien pour réaliser un beau colloque à Nancy à l'occasion des 80 ans de la SS en 2025.

On a évoqué les aspects : date, contenus, etc. ainsi que les modalités selon que l'on fait un colloque à partir de conférences ou d'interventions de communication déjà programmées par des gens qui ont envie d'intervenir, ou bien en lançant un *appel à communications* classique dans le monde universitaire pour ce type de manifestation ; ou encore un mix des deux : appel à communication et des conférences introductives ou conclusives.

Nicolas Brucker nous a proposé d'organiser, avant la fin de l'année si possible, une réunion de tous les laboratoires concernés de l'Université de Lorraine pour créer une dynamique collaborative avec ceux qui sont prêts à s'engager pour un colloque. Cela concernera pour le moins le CRULH (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire), le CREAT (Centre de Recherche sur l'Expertise, les Arts et les Transitions, qui est un laboratoire de Sciences Humaines et Sociales) et l'Institut François Genin pour la partie juridique. Il y en a peut-être d'autres, du côté de la santé. Donc l'idée c'est de réunir les directeurs de différents labos pour repartir avec eux sur l'idée d'organisation de ce colloque nancéen, avec une animation, une correspondance, qui va être faite par la MSH, et *a priori*, derrière cela, un financement serait aussi possible du côté de la MSH.

Voilà, on en est là avec plutôt de bonnes raisons d'espérer que ce projet local avance correctement pour construire ce colloque dans un esprit pluridisciplinaire. L'organisation méthodique d'un colloque universitaire nécessite un important travail. Il faudra qu'on se positionne rapidement et qu'on organise les choses de manière à programmer au plus vite le colloque. Voilà, donc sur la partie universitaire, ce qu'on pouvait dire.

Normalement, je devais mettre à jour le tableau qui nous avait servi de support la dernière fois, j'avais même indiqué que je commencerais à faire un peu des fiches sur chacun des événements, je n'ai malheureusement pas eu le temps de le faire, ce n'est que partie remise. Mais la réunion de ce soir était suffisamment riche pour qu'on rajoute des choses sur ce tableau ; je vais m'atteler à cette tâche rapidement pour qu'on ait cela pour notre prochaine réunion de comité de pilotage de décembre.

Bernard Friot : sur l'aspect académique, Nicolas Castel par exemple, qui est maître de conférence en sociologie et spécialiste de l'histoire des retraites en matière de sécurité sociale, auteur d'un bouquin, et moi-même qui ai dirigé pas mal de thèses sur la sécu, nous pouvons sans difficulté organiser un colloque académique sur la sécurité sociale et contribuer et enrichir les propositions qui seront faites à la MSH.

Françoise Seirolle : dans tout ce qui s'est dit, il y a un aspect qui manque, c'est l'aspect Caisse d'allocations familiales. La CAF du Haut-Rhin a été évoqué. Je pense que c'est peut-être quelque chose de faisable de nous rapprocher du président de la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin qui est aussi membre du conseil d'administration de la Caisse nationale. Je veux bien le contacter parce que la CAF rentre complètement dans le champ de la sécurité sociale. La Caisse d'allocations familiales était même au moment de la création de la SS l'un des plus gros budgets de la sécurité sociale.

Jacques Bergeret : les CAF aussi fêtent leurs 80 ans l'année prochaine. A ce que je sache, la CNAF a été créée quelques mois avant les ordonnances d'octobre 1945 préparées par Pierre Laroque et instituant la SS. D'accord pour que vous repreniez contact avec la CAF du Haut-Rhin. Lors de notre rencontre du 24 mai dernier avec le président et le directeur-adjoint, elle était très partante avec le projet d'entraîner peut-être la CPAM située dans le même bâtiment. Mais depuis, le président Luc Chervy qui avait accepté de faire partie du CoPil n'a pas jusqu'à présent participé aux séances et le dialogue est suspendu alors que nous souhaitons vraiment qu'il y ait un événement sur Mulhouse l'an prochain.

Si tu as la possibilité aussi de contacter la CAF du côté de Reims, ce serait bien car actuellement rien n'est enclenché pour cette ville régionale importante. En effet, l'IRTS de Champagne-Ardenne semble ne pas pouvoir nous rejoindre. J'ai contacté le DG qui m'a dit « ne pas pouvoir nous accompagner dans nos projets » en raison des restrictions budgétaires. J'ai rétorqué que nous ne demandons pas d'argent, mais simplement que l'Institut soit à l'initiative de réaliser un événement, si possible avec l'Université au titre du Projet Grand Est La SS a 80ans en 2025. Cela suppose que les cadres de formation considèrent que ça vaut la peine de parler de la sécurité sociale à l'occasion de cet anniversaire et en tiennent compte dans leur programmation de l'année prochaine. Ce n'est pas gagné !

Françoise Seirolle : d'accord pour prendre contact mais uniquement côté CAF du Grand Est, mais je connais beaucoup moins les autres organismes de SS du Grand Est.

Informations nationales (non développées)

a/ mobilisation de divers comités régionaux (dont Grand Est) pour traiter de l'informatisation de la SS avec perspective d'un colloque fin 2025 suivi d'une publication.

Une rencontre organisée par Maud Barret Bertelloni et animée avec Lorène le Cozanet, qui s'inscrit dans le cadre des recherches du Groupe de travail Gouvernance et Régulation d'Internet (CNRS – GDR Internet, IA et société) et du Groupe de travail Patrimoines et mémoires du numériques, est prévue le 29 novembre 2024 à partir de 14h30 sur **les infrastructures d'information de la sécurité sociale et les échanges de données entre branches et entre administrations**, des débuts de l'informatique aux IA contemporaines. Elle est ouverte à tous en présentiel et en visioconférence (en français) mais sur inscription. Le descriptif ici : <https://netgouv.hypotheses.org/892>

b/ 18/11/24 14h colloque pour le 50e anniversaire de l'AEHSS et du CHSS – auditorium ministère du travail, de la santé et des solidarités 14 avenue Duquesne, Paris 7^e.

Ce n'est que 30 ans après les ordonnances d'octobre 1945 sur la SS que l'association nationale et le Comité national d'Étude de la SS ont été créés. Les comités Grand Est seront représentés.

*

Jacques Bergeret : il est 19 heures, passé un tout petit peu. On se tient à l'horaire. Vous avez les coordonnées des uns des autres ; je vais peut-être les mettre à jour par rapport à ceux qui ont rejoint le CoPil, sachant que ces coordonnées ne sont pas publiées sur le site. Et puis, n'hésitez pas à me contacter autant que de besoin. Merci de votre participation à tous. Je vous souhaite une bonne soirée et à bientôt.

fin de réunion 19h 08

Prochaine et dernière réunion de l'année : Jeudi 12/12/24 18h-19h

Attention !

En préparation de la prochaine réunion, au regard du foisonnement des propositions qui sont passionnantes, il va se poser très vite la question du financement.

Les trois associations d'histoire à l'initiative du Projet Grand Est La SS a 80ans en 2025 ne disposent respectivement que d'une très faible trésorerie.

En conséquence, il nous faut cerner au plus vite les coûts des manifestations candidates à la labellisation Projet Grand Est, et il nous faut impérativement réfléchir à la prise en charge du financement par d'autres contributeurs, ce qui impliquera des démarches de demande d'aide financière auprès des organismes publics et privés qui accepteront de soutenir nos initiatives.

C'est pourquoi il est indispensable que les différents Groupes Projets Territoriaux commencent à identifier le coût de ce qu'ils envisagent, de manière à caler au mieux les demandes de subventions.

Lien d'accès à l'espace numérique dédié au projet :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/>